

Pourquoi ouvrir un contrat d'assurance Corum Life auprès de Maubourg Patrimoine ?



Le groupe CORUM, innovateur en SCPI et fonds obligataires, a décidé de rassembler toutes ses compétences pour créer sa propre compagnie d'assurance et lancer son contrat d'assurance vie, CORUM Life.

OPTER POUR UN PLACEMENT PEU VOLATIL

Les six formules du contrat d'assurance vie CORUM Life, composées à 100 % d'unités de compte, sont classées de 2 à 4/7 sur l'échelle de risque.

DIVERSIFIER SES PLACEMENTS

Le contrat CORUM Life intègre en exclusivité six fonds de la gamme CORUM L'Épargne : deux SCPI dont CORUM Origin (accessible jusqu'à 50 %) et quatre fonds obligataires dont BCO (distingué par les 5 étoiles de Morningstar).

Ces fonds sont également investis dans des secteurs et zones géographiques diversifiés.

SE CONSTITUER UNE ÉPARGNE DANS LE TEMPS

L'assurance vie CORUM Life est un placement long terme. Il est donc recommandé d'épargner tôt pour échelonner les versements complémentaires et lisser les risques liés aux fonds qui composent le contrat.

ANTICIPER LA TRANSMISSION DE SON CAPITAL

Contrat 100 % en unités de compte, CORUM Life propose gratuitement à tous ses épargnants une garantie en cas de décès.

- Jusqu'à 65 ans : 100 % des sommes investies sont garanties.
- De 66 à 75 ans : La garantie est dégressive de 5 % par an de 66 à 75 ans.

CORUM Life est un contrat d'assurance vie en unités de compte, qui sont les parts de SCPI et de fonds obligataires. Ces produits présentent des risques dont la perte en capital, et aucune garantie de performance ni de revenus. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Vous souhaitez en savoir plus ?

- ✉ info@maubourg-patrimoine.fr
- ☎ 01.42.85.80.00